



La lettre des directeurs de CIO

N° 46

Janvier 2013



SOMMAIRE

<i>Adhérez !</i>	<i>p 1</i>
<i>Le mot du président</i>	<i>p 2</i>
<i>Le mot de Bob Poisson</i>	<i>p 3</i>
<i>Le CA : une même équipe</i>	<i>p 4</i>
<i>Le courrier aux adhérents</i>	<i>p 4</i>
<i>Refondation de la formation des DCIO</i>	<i>p 5</i>
<i>Pourquoi Etat et collectivités territoriales doivent s'entendre</i>	<i>p 7</i>
<i>Page culturelle</i>	<i>p 8</i>
<i>40 questions sans réponse</i>	<i>p 9</i>
<i>Le site « andcio.org »</i>	<i>p 13</i>
<i>Bulletin d'adhésion 2011-2012</i>	<i>p 14</i>

Directeur de la Publication :
Yvan Souleliac
Rédacteur en Chef :
Zbyslaw Adamus
redacteur@andcio.org
Comité de Rédaction :
Conseil d'Administration de
l'ANDCIO

L'ANDCIO une association
pour tous les Directeurs et
Directrices

Visitez son site internet :
<http://www.andcio.org>

Les enjeux n'ont jamais été aussi importants, comme l'indiquent les dernières informations sur l'avenir des CIO.

Vous avez besoin d'une association encore plus forte, et nous avons besoin de votre soutien.

Pour une représentativité accrue, adhérez et faites adhérer à l'ANDCIO.

Seuls les adhérents reçoivent « le courrier des DCIO » et ont accès à l'espace réservé du site.

Le mot du président

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

Nous en aurons besoin, tant les inquiétudes et les déceptions sont immenses lorsqu'on dresse le bilan de l'année 2012. Mais, 10 ans après, le spectre de l'année 2003 ne doit pas nous paralyser pour l'année qui s'annonce.

Même si nous déplorons le degré d'impréparation et d'approximation du gouvernement dans la gestion d'un dossier qui semblait prioritaire, la question du service public de l'orientation reste à la fois cruciale et stimulante. Et notre volonté pour aller de l'avant n'est en rien entamée.

Nous allons donc poursuivre notre action, et continuer d'être une force de propositions. Celles-ci se déclinent autour de deux axes principaux, qui reflètent la vocation de notre association dont l'ambition est plus que jamais de défendre la spécificité du métier de directeur de CIO, mais également de mettre en avant des idées pour améliorer l'orientation sur un plan plus général.

Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur le premier axe de notre action : à chaque audience (et nous en avons eu beaucoup depuis la rentrée scolaire), nous insistons sur le fait que nous ne faisons pas le même métier que les COP et qu'il est urgent de revoir le statut des DCIO, dont les missions effectivement menées sur le terrain ont considérablement évolué depuis 10 ans, sans aucune reconnaissance statutaire. C'est pour nous un axe prioritaire, que nous défendons sans relâche aussi bien avec nos interlocuteurs au ministère que lors de nos rencontres, passées et à venir, avec les responsables des Conseils Régionaux.

C'est plutôt sur le deuxième axe que je souhaite insister car nos propositions qui s'y réfèrent méritent quelques explications.

Nous avons avancé l'idée qu'il était nécessaire de faire acquérir aux jeunes une véritable culture sociale, économique et professionnelle. Cette idée a eu un écho très favorable. Nous en avons fait le thème de notre dernière journée d'études, qui a eu un retentissement notable : c'est à la suite de cette journée que nous avons pu nouer de nombreux contacts, auprès d'interlocuteurs très divers (notamment des inspecteurs généraux de l'éducation nationale et des affaires sociales).

Mais il est compréhensible que certains directeurs soient décontenancés vis-à-vis de cette proposition, qui peut paraître en total décalage avec les problèmes que nous rencontrons tous au quotidien: les standards téléphoniques qui tombent en panne et qui ne sont pas réparés, les non remplacements, les doubles directions, les menaces de fermeture qui se précisent (à ce sujet, nous soutenons nos collègues de Fontainebleau et tous les autres) et pour couronner le tout, un transfert aux Régions annoncé avant d'être décidé, voire préparé...

Pourtant, malgré ces situations intolérables sur lesquelles nous alertons systématiquement nos interlocuteurs, nous pensons qu'il est important de continuer à émettre des idées pour l'orientation. L'acquisition d'une culture sociale, économique et professionnelle en fait partie.

En effet, la France a choisi de mettre la formation du citoyen au cœur de son modèle éducatif. Aujourd'hui, cette formation ne peut pas faire l'impasse sur l'acquisition de cette culture, qui permet aux individus de maîtriser des notions essentielles pour une insertion sociale et professionnelle qui ne soit pas dictée par les seuls besoins du marché. En outre, elle permet de rénover la conception de l'éducation à l'orientation ou tout autre vocable utilisé au gré des diverses réformes : dès lors que l'on se place sur le plan d'acquisitions d'ordre culturel, il est plus facile de positionner notre conception de l'aide à l'orientation, fondée sur l'articulation entre les actions de conseil individuel et les actions de guidance, à visée générale et en direction de tout public. Ces actions de guidance, qui peuvent être effectuées par des professionnels d'horizons divers, intègrent évidemment toute la réelle problématique de l'information sur les métiers, mais ne s'y résument pas. C'est la raison pour laquelle l'expertise des DCIO leur permet d'être les interlocuteurs les plus qualifiés pour organiser et coordonner ces actions, en particulier en milieu scolaire.

Nos positions sur ce thème sont donc loin d'être éthérées et idéalistes, elles permettent de positionner une partie de notre rôle et de nos missions, dans un contexte où le risque est de voir s'empiler des actions disparates, uniquement tournées vers les métiers, en lieu et place de la guidance telle que nous l'entendons.



C'est par cette capacité à émettre des analyses et des propositions que l'ANDCIO est reconnue et appréciée, ce qui nous permet de rester fermes sur nos principes de la spécificité du métier de DCIO. Ces principes ont été défendus par tous les présidents qui se sont succédés et auxquels je veux rendre hommage, en particulier à Bob qui a certes choisi de « passer la main » mais dont la verve et l'enthousiasme sont intacts et précieux au sein du CA.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette année, qui sera décisive pour l'avenir des services d'orientation. Toute notre énergie va donc être consacrée à la défense de notre profession, dans un esprit résolument tourné vers l'avenir, et avec une ligne directrice que nous avons exprimée depuis longtemps : le statu quo n'est pas envisageable.

Le président de l'ANDCIO

Yvan SOULELIAC

Le mot de Bob POISSON

Je tiens par ce petit mot dans notre lettre, à remercier tous ceux qui m'ont fait confiance pendant mes quatre années de présidence. J'ai décidé de passer la main car il n'est jamais bon de personnaliser trop longtemps les organisations mais aussi, pour ne rien vous cacher, parce que j'ai besoin de temps pour me consacrer à d'autres passions et nécessités personnelles.

La nouvelle équipe et son président porteront j'en suis sûr haut et clair la parole de l'ANDCIO dans ces moments qui promettent d'être décisifs. Yvan Souleliac a déjà précisé quelques points que l'ANDCIO entend défendre dans les mois qui viennent et je reste bien entendu au CA pour être utile si nécessaire.

J'appelle de mes vœux des négociations sérieuses qui pourraient regrouper toutes les organisations de la profession à condition de ne pas s'enfermer derrière des slogans stériles. Que propose-t-on pour qu'on ait les moyens de conserver les CIO ? Si nous voulons vraiment défendre nos services et leurs valeurs, qui sont centrales dans l'éducation d'aujourd'hui et de demain, il faut trouver un scénario de sortie qui organise le financement, le pilotage, l'organisation des missions. Garantir le cadre d'un équilibre nouveau des financements, qui inclut les régions et conserve une part d'apport des conseils généraux (bien entendu les régions ! qui d'autre ?) pour préserver l'existence des centres.

Il est vraiment temps que se passe quelque chose de nouveau qui redynamise les services. A supposer que l'état recule dans sa volonté, s'il faut repartir pour dix ans dans un état quasi-végétatif où nous sombrons jour après jour, je crains que la pêche à la mouche ou tout autre passion se révèle bien plus intéressante que ce métier auquel nous nous dédions pourtant.



Ce n'est bien sûr pas ce que je voudrais et je souhaite à tous la pugnacité nécessaire pour affirmer encore et toujours l'utilité de CIO performants pour le service des publics. Je souhaite à Yvan la meilleure *vista* pour porter les propositions de l'ANDCIO comme autant d'affirmations, que les directeurs et directrices de CIO, à travers la reconnaissance de leur métier, de leurs compétences et d'un statut, défendent pied à pied la nécessité des services qui sont les nôtres, pour éclaircir un tant soit peu, les brouillards de l'époque !

Bob POISSON, vice-président de l'ANDCIO

Le CA de l'ANDCIO : une même équipe, un bureau remanié

Lors du conseil d'administration du 22 novembre 2012, un bureau légèrement remanié a été élu : **Yvan SOULELIAC président** ; Brigitte DUTREUIL, secrétaire ; Dominique BOUTEILLE, trésorière ; Saadia AIT-ABED, Corinne BLIECK, Vincent GUILLON, Robert POISSON vice-présidentes et vice-présidents.

Suppléants : Zbyslaw ADAMUS, Marie-Anne GACHET, Isabelle POYARD et Geneviève RACINE.

Webmestre : Nancy ADAM.

Prochainement dans les boîtes-mail

Association Nationale des Directeurs de CIO - CIO d'Arcachon - 6 Rue Aimé Bourdier - 33120 ARCACHON
Tél : 05 56 83 18 24 - Fax : 05 56 83 37 93 - Mail : contact@andcio.org - SIREN 391 320 991 – SIRET 391 320 991 00014



Courrier aux adhérents

***** 2013

Deux courriers aux adhérents sont sous presse, ils seront diffusés dans les prochains jours :

Fin janvier 2013

Sommaire :

- *compte rendu de la rencontre avec les **IGEN, IGAEN et IGAS** : annoncée par Thierry Repentin, Ministre délégué auprès du ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, chargé de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, une note de saisine a été adressée aux inspecteurs généraux pour effectuer une évaluation du SPO ; leur mission a été élargie, et suite à notre journée d'étude, ils ont souhaité rencontrer l'ANDCIO ;*

- *compte rendu de la rencontre avec **M. Jean-Paul de GAUDEMAR**, Conseiller éducation auprès du Premier ministre ;*

- *compte rendu du séminaire de l'**ELGPN** (European Life long Guidance Policy Network) « L'orientation tout au long de la vie : une réflexion européenne partagée »*

Début février 2013

Courrier spécial consacré au compte rendu de la journée d'étude du 23 novembre 2012 :

- *intervention de **Thierry BERTHET**, Directeur de recherche au CNRS, membre du groupe d'experts du Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie, Directeur du CEREQ Aquitaine, chercheur à l'IEP de Bordeaux, Président du Conseil scientifique d'Aquitaine Cap Métiers (association régionale pour la formation, l'orientation et l'emploi)*

- *intervention d'**Emmanuelle REILLE BAUDRIN**, Chargée d'enseignement à l'INETOP et de recherche au CRTD (Centre de recherche sur le travail et le développement) : « CIO, Orientation et Institutions : un espace potentiel pour des conflits dynamiques. »*

- *échanges*

Refondation de la formation des DCIO à l'ESEN : principes, objectifs et éléments de réflexion

Historique :

Le principe de cette formation nationale dans le cadre de l'école supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESEN), bien que les DCIO ne bénéficient pas du statut de cadre de l'Education Nationale, avait été décidé il y a 15 ans, sur fonds résiduels par un chargé de projet particulièrement sensible à cette carence pour les DCIO (**Francisco Pernias**) et mise en œuvre par **Dominique Odry**. A son départ la formation a été confiée à **Bernard Desclaux**, DCIO dans l'académie de Versailles, retraité depuis 2008, et formateur.



Après 15 ans, il est apparu nécessaire de refonder cette formation dont le principe n'a jamais été remis en cause. La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) commanditaire de la rénovation a conçu au cours de l'année 2011 avec l'Inspection Générale de l'Education Nationale, l'ESEN et l'ONISEP un dispositif de formation plus professionnalisant, s'appuyant sur des modalités hybrides plus ancrées dans la durée et au plus près des activités quotidiennes des directeurs. Ce choix de rénovation est modélisé sur les formations mises en œuvre à l'ESEN tant en formation statutaire des cadres qu'en formation continue, avec la poursuite des mêmes objectifs : être à la fois proche de l'exercice professionnel et apporter les concepts et les éléments de réflexion de haut niveau nécessaires à ceux qui prennent des fonctions d'encadrement tout en favorisant les échanges et la mutualisation.

Le déroulement de la formation

La formation est assurée et supervisée par **Thierry Revelen**, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR), chef de projet à l'ESEN. Quatre directeurs de CIO en exercice, un chef de service académique d'information et d'orientation (CSAIO), un inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation (IEN-IO) complètent le dispositif de formation, d'accompagnement, de régulation.

La formation est d'une durée de huit jours dont trois présentiels en août, janvier, mars alternant avec cinq distantiels en classe « centra » (classe virtuelle). Les stagiaires sont invités à produire une contribution chaque mois, déposée dans l'espace collaboratif numérique de travail Pairform@nce. Les thématiques suivent le film annuel des activités des directeurs :

- septembre 2012, l'organisation du service du CIO et le management d'équipe ;
- octobre 2012, plans d'actions des établissements ;
- novembre 2012, la carte des partenaires et leur contribution à l'orientation ;
- décembre 2012, l'analyse territoriale ;
- février 2013, le plan d'actions du CIO.

Les classes centra d'une durée d'une heure et demie, placées en fin de mois sont l'occasion de permettre des apports sur une problématique (apport inspecteur général de l'éducation nationale (IGEN), CSAIO et sous préfet...), de faire le point (régulation) et une analyse critique des contributions des stagiaires (points de force et faiblesse). C'est aussi un espace de temps ouvert aux questions inhérentes aux difficultés rencontrées dans la prise de fonction, celles concernant les thématiques proposées, mais aussi un lieu d'accompagnement en donnant des points d'appui, des repères hiérarchiques du traitement des priorités.

Le dispositif de formation est complété dans chaque académie par l'accompagnement d'un tuteur nommé par le Recteur de l'Académie des stagiaires (CSAIO).

Les objectifs de la formation

Elle est sous tendue par quatre grands pôles de professionnalisation :

- 1) Savoir se situer au sein du système. Savoir se forger une représentation institutionnelle des enjeux de l'orientation et être en capacité de l'expliquer aux COP et aux partenaires.
- 2) Connaître son territoire pour adapter l'action du CIO aux caractéristiques de ce dernier. Maîtriser les outils d'analyse des flux, cohortes, lien formation-emploi. Identifier les partenaires, les acteurs de l'orientation sur le territoire pour construire des coopérations efficaces.
- 3) Savoir gérer une équipe : construire sa légitimité de directeur et savoir manager (négocier, écouter, valoriser et décider)
- 4) Evaluer pour conseiller, rendre compte : comprendre les enjeux de l'évaluation et ses finalités, mais aussi maîtriser les outils d'évaluation et savoir en rendre compte.

Ce que nous disent les dernières promotions

Les trois promotions observées, 2010, 2011 et l'actuelle 2012/2013, différentes dans leurs postures, attitudes et âge (les deux dernières étant sensiblement plus jeunes) présentent néanmoins des similarités au regard de ma propre promotion (2008) agrégé aux témoignages des collègues d'années antérieures.

L'évolution des politiques publiques sur l'orientation, leur impact sur la fonction du directeur de CIO aurait suscité chez les collègues des années antérieures de vives réactions. Ce n'est plus le cas. Les nouveaux directeurs s'inscrivent d'emblée dans la conduite et la mise en œuvre des déclinaisons locales des projets académiques, des nouvelles missions : plates formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et service public d'orientation (SPO).

Cependant l'animation des plates formes et la candidature des CIO dans le processus de labellisation nécessite d'emblée au nouveau directeur de s'inscrire dans le partenariat, de s'engager au nom de l'institution Education Nationale, de saisir rapidement les périmètres d'action des partenaires et repérer sur quelles notions de l'orientation ils s'appuient. Les néo-directeurs des années antérieures bénéficiaient d'un temps d'observation plus long des partenaires car non contraints par l'agenda et les cahiers des charges des PSAD, SPO, SPEL ⁽¹⁾, etc.

Le film annuel du directeur était encore récemment surtout rythmé par le calendrier des procédures d'orientation. C'est une des raisons pour laquelle la nouvelle génération de directeurs opère plus rapidement les transmutations attendues par l'institution. Les orientations récentes des cadres de travail vers l'interministériel sont considérées par l'ensemble des stagiaires comme une plus value. A chacun d'entre eux de souligner l'avantage d'un partage d'informations réciproque, la mise en commun des compétences, des spécificités des différents acteurs au profit d'une même cause.

Cette immersion dès la prise de fonction dans la mise en synergie de compétences complémentaires, font évoluer très sensiblement la notion de segmentation des publics, les représentations autour de l'orientation, formation et emploi. Lorsque l'objet est partagé, il n'y a plus de résistance aux changements, mais des complémentarités. Les nouveaux directeurs ont compris l'apport de construction de légitimité des services dans ces nouveaux espaces.

Cette génération a aussi intégré l'incertitude, une incertitude qui incite à construire sa légitimité et ne pas l'attendre d'une immanence extérieure. Les jeunes directeurs vivent le travail multipartenarial non comme une dissolution de l'identité professionnelle, une perte de souveraineté, mais comme une opportunité de légitimité.

Marie-Anne GACHET

⁽¹⁾ SPEL : le service public de l'emploi local a été relancé en 2011 ; piloté par le sous préfet, il se réunit une fois par mois à l'échelon de la zone d'emploi (*il y en a 321 en France, découpage 2010*)

Pourquoi l'État et les collectivités territoriales doivent s'entendre

La France est le pays aux 660 millions de contribuables ; non il n'y a pas d'erreur de zéro, vous avez bien lu : 660 millions. En effet, dès sa venue au monde, on enfle au nouveau-né une couche-culotte assujettie à la TVA, comme tout achat qu'il effectuera lui-même plus tard à l'exemple de 66 millions de ses compatriotes ; dans quelques jours, le bébé rejoindra l'une des 30 millions de résidences principales pour lesquelles les familles acquittent une taxe d'habitation et les propriétaires des taxes foncières ; le trajet sera effectué dans l'automobile familiale, ou dans un taxi, dont le prix du carburant comporte une importante part de taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE) ; les 28 millions d'actifs génèrent des taxes sur les salaires, et pour la moitié des foyers une part des revenus sera prélevée au titre de l'impôt éponyme ; les grands frères et soeurs quitteront quelques instants l'écran de télévision et sa redevance audiovisuelle pour venir admirer le petit dernier ; nous n'insisterons pas sur les « recettes de poche », pourtant si lucratives, mais à consommer avec modération ou qui nuisent gravement à la santé ; je vous laisse continuer vous-même cette longue liste de prélèvements auxquels contribue dix fois par jour chaque citoyen.

Ces dizaines de perceptions sont conçues pour être imperceptibles et paraître ainsi indolores.

En miroir, leur utilisation n'est pas plus apparente : quelle famille se pose au quotidien la question de savoir si c'est l'Etat qui rémunère les enseignants, le conseil régional qui rétribue les personnels de service, le conseil régional ou général ou la commune qui finance le fonctionnement des établissements et des écoles, le conseil général qui subventionne les transports scolaires, la commune ou le groupement de communes qui gère la cantine ?

Non, la famille envoie son enfant à l'école pour qu'il reçoive un service global : qu'un autocar l'emmène et le ramène, qu'il soit instruit, nourri le midi, encadré entre les cours, et qu'il rentre chez lui le soir sans autre préoccupation que celle des jeunes de son âge.

Ceci est dû à ce qu'on appelle l'unicité du budget, fleuve tumultueux abondé par l'ensemble des sources et se déversant plus loin en delta dans un océan de besoins.

Seuls quelques privilégiés, représentants de parents mêlés à des personnalités initiées, invités à l'inauguration d'un nouveau réfectoire ou d'une extension d'internat, peuvent entendre le conseiller régional ou général insister sur les milliers d'euros consacrés à l'éducation par la collectivité territoriale.

C'est oublier l'unicité du citoyen-contribuable-électeur ; l'élu s'exprime et se fait applaudir comme si les subventions étaient puisées dans sa cassette personnelle, alors qu'il est le gestionnaire d'une collecte ; avec les parlementaires, les élus locaux déterminent l'assiette des prélèvements et les priorités de leur utilisation, c'est de cette responsabilité dont ils devraient s'honorer, notamment pour la mise à disposition des usagers-payeurs de ce qu'on a coutume d'appeler « les services publics et gratuits ».

Dans le cadre de la concertation REFONDONS L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE, un slogan a été exprimé : « Refonder l'école pour refonder la République »

Chiche !

Mais on n'en prend pas le chemin. Apparier dans l'avant-projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique (articles 15 et 16) d'une part la définition par l'Etat de *la politique d'orientation des élèves et des étudiants* avec sa mise en œuvre dans les établissements par les fonctionnaires d'Etat dont les COP, et d'autre part la détermination des *missions* des CIO par les conseils régionaux avec les frais d'investissement et de fonctionnement de ces CIO est un non-sens.

C'est le volet orientation de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République qui doit déterminer ce que la Nation attend pour permettre aux citoyens d'acquérir la capacité à s'orienter tout au long de la vie et de définir les missions des services et des personnels chargés de parvenir aux résultats attendus ; c'est le volet programmation de la même loi qui doit déterminer les moyens que la Nation consent pour y parvenir, et de préciser éventuellement les niveaux de gestion de chacun des aspects.

Mais en aucun cas la seule loi de décentralisation et de réforme de l'action publique, dont la vocation n'est pas de sous traiter un élément vital de la refondation de l'école.

Z.A.

Page culturelle

Les Membres et l'Estomac

Je devais par la Royauté
Avoir commencé mon Ouvrage.
A la voir d'un certain côté,
Messer Gaster en est l'image.
S'il a quelque besoin, tout le corps s'en ressent.
De travailler pour lui les membres se lassant,
Chacun d'eux résolut de vivre en Gentilhomme,
Sans rien faire, alléguant l'exemple de Gaster.
« Il faudrait, disaient-ils, sans nous qu'il vécût d'air.
Nous suons, nous peinons, comme bêtes de somme.
Et pour qui ? Pour lui seul ; nous n'en profitons pas :
Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas.
Chommons, c'est un métier qu'il veut nous faire apprendre. »
Ainsi dit, ainsi fait. Les mains cessent de prendre,
Les bras d'agir, les jambes de marcher.
Tous dirent à Gaster qu'il en allât chercher.
Ce leur fut une erreur dont ils se repentirent.
Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur ;
Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur :
Chaque membre en souffrit, les forces se perdirent.
Par ce moyen, les mutins virent
Que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux,
A l'intérêt commun contribuait plus qu'eux.
Ceci peut s'appliquer à la grandeur Royale.
Elle reçoit et donne, et la chose est égale.
Tout travaille pour elle, et réciproquement
Tout tire d'elle l'aliment.
Elle fait subsister l'artisan de ses peines,
Enrichit le Marchand, gage le Magistrat,
Maintient le Laboureur, donne paie au soldat,
Distribue en cent lieux ses grâces souveraines,
Entretient seule tout l'Etat.
Ménénius le sut bien dire.
La Commune s'allait séparer du Sénat.
Les mécontents disaient qu'il avait tout l'Empire,
Le pouvoir, les trésors, l'honneur, la dignité ;
Au lieu que tout le mal était de leur côté,
Les tributs, les impôts, les fatigues de guerre.
Le peuple hors des murs était déjà posté,
La plupart s'en allaient chercher une autre terre,
Quand Ménénius leur fit voir
Qu'ils étaient aux membres semblables,
Et par cet apologue, insigne entre les fables,
Les ramena dans leur devoir.

La Fontaine, *Fables*, livre III, 2

La situation politique actuelle est différente de celle qu'elle était au temps de La Fontaine, critique, mais attaché à la royauté ; et encore plus de celle à l'époque évoquée dans la reprise de la fable que Ménénius Agrippa conta, en 494 avant notre ère, à la plèbe qui avait fait sécession avec les patriciens.

Mais si demain les différents organismes de notre République devaient diverger, ce sont tous les citoyens qui en souffriraient.

Encore 40 questions sans réponse !

Si en France la chasse aux petites phrases est le sport national des journalistes, et si les bons mots et le sens de la répartie sont passés des salons littéraires aux hémicycles, leur magie s'arrête aux portes du pouvoir : on ne gouverne pas avec des slogans.

Certains présidents de conseils régionaux revendiquent *l'orientation* ; l'Etat, sur le mode de « *eh ! bien, puisqu'ils veulent l'orientation...* », évacue le problème et « donne » les CIO aux régions ; mais de quoi parle-t-on dans l'un et l'autre discours ?

Aspect	Situation actuelle	Eléments de vigilance	Position de l'ANDCIO
Polysémie du mot orientation	Le mot est au centre de tous les enjeux	Consensus sur le mot	Expliciter les divers aspects pour éviter des faux consensus

1 – « Mais que fait l'orientation ? » : l'orientation représente ici les services d'orientation.

Aspect	Situation actuelle	Eléments de vigilance	Position de l'ANDCIO
Les services d'orientation	Hiérarchie fonctionnelle, CIO, ONISEP	L'organisation des services doit dépendre des objectifs assignés	
services d'orientation, les personnels	CSAIO, IEN-IO, DCIO, COP constituent un ensemble fonctionnel efficace	l'explosion des CIO risque de rendre tout pilotage impossible, ...au cas où il serait envisagé	consolider le maillon faible (le CIO) par un statut permet le pilotage et la déclinaison locale
Synecdoque (figure de style consistant à prendre la partie pour le tout)	L'orientation doit-elle satisfaire les besoins immédiats de l'entreprise ? Des rapports récents y poussent	L'orientation désigne les services d'orientation qui sont les acteurs de terrain du MEN, d'où : La mission du MEN est-elle de satisfaire les besoins immédiats de l'entreprise ?	Si c'est oui, il faut que ce soit écrit en toutes lettres dans la loi d'orientation, si c'est non, il faut remettre l'élève au centre, comme en 1989, et faire en sorte qu'il y soit.
Missions des services	Pas définies	Services à 27 vitesses	Objectifs nationaux

2 – « L'orientation des jeunes ne correspond pas aux besoins. » : l'orientation représente ici le résultat des courses, les sorties du système éducatif. Mais qui détermine les besoins de la Nation ?

Aspect	Situation actuelle	Eléments de vigilance	Position de l'ANDCIO
100-80-50	Objectifs actuels de niveaux de formation	Seront-ils maintenus ?	
Parties prenantes	Tout le monde est concerné par l'orientation, certains s'expriment fort	Chacun met le sens qu'il veut sous le terme	l'Etat et la région ne sont pas les seuls concernés
Mesures, annonces	Souvent prématurées et inopérantes	A un moment, des textes seront arrêtés	Propose une organisation opérationnelle et acceptable par toutes les parties

Sorties du système de formation	Niveau d'instruction en hausse, puis stagnant depuis la fin des années 1990 ; rénovation permanente des contenus des diplômes		les jeunes ne sont pas la valeur d'ajustement, il y a les DE, les salariés
adéquationnisme	Retour en force ces dernières semaines		

3 – L'orientation ne se réduit pas à l'information.

Aspect	Situation actuelle	Eléments de vigilance	Position de l'ANDCIO
La « bonne » information		L'info seule conduite par des intervenants extérieurs à l'EN, par son effet d'influence relève de « l'orienter vers »	Reprendre les éléments structurants des dispositifs dans un programme de culture sociale, économique et professionnelle Former tous les acteurs
Objectivité de l'information	Un SPO site http://www.orientation-pour-tous.fr/ sous-utilisé	L'information unique n'est de toute façon pas possible	Former l'esprit critique : apprendre à évaluer une information
Programme d'information, d'orientation et de préparation à l'insertion	Le télescopage et la superposition des dispositifs (DP3, DP6, socle, PDMF, EE, AP...) a laminé les programmes d'information et d'orientation des établissements	Rarement évalué dans ses effets	CIO lieu d'ingénierie de l'orientation dans le BEF
Qualité de l'OFPTLV	Existence d'un label portant prioritairement sur l'information	Abandon ou poursuite de processus SPO jusqu'à la définition de « normes de qualité » prévues par les textes ?	Maintenir un haut niveau de formation pour les professionnels du conseil / counselling

4 – L'orientation, c'est beaucoup de procédures.

Aspect	Situation actuelle	Eléments de vigilance	Position de l'ANDCIO
Analyse de l'orientation : indicateurs	Il existe des instruments d'observation, mais ils sont sous utilisés	Méfiance vis-à-vis des stats	Maintien du lien des CIO avec les états et l'EN CIO lieu d'analyse du fonctionnement local de l'orientation
Analyse de l'orientation : acteurs	Il existe des variations persistantes inter états, inter classes...sans cause identifiée ou assumée	Le CIO n'a pas de mission, c'était évoqué dans le projet de décret sur les missions devenu décret sur le statut	Aide au pilotage des établissements

Procédures	Il y a pratiquement une situation qualifiée d'orientation chaque année de la 6ème à la terminale	Confusion pédagogie et or. : latin en 4ème, DP en 3ème...	Hors CAP et apprentissage, reporter le premier palier à la 2nde GTP
affectation	Le DASEN affecte	Sera-ce le président du CR ?	
dialogue	Souvent monologue	Qui définit les règles ? qui décide ? qui affecte ?	Mettre les intéressés à égalité de moyens pour argumenter
socle			Dans le cadre de la culture sociale, économique et professionnelle, propositions pour les piliers 6 et 7 (ZA et VG)

5 – Pour l'élève, l'orientation est un processus dynamique et continu.

Aspect	Situation actuelle	Eléments de vigilance	Position de l'ANDCIO
S'informer, s'orienter, se former, s'insérer	l'élève subit encore, ou, pire, consomme l'information, la formation	Dans la refondation de l'école, rendre l'élève acteur	« s'orienter vers » Culture SEP Accompagnement des élèves
EAO et autres dispositifs	dispersés, promus puis abandonnés, ils n'ont pas de sens pour l'élève		A synthétiser dans la culture SEP
Projet personnel de l'élève	Concept contesté / Télescopage des représentations des élèves et de ceux qui l'accompagnent	En fait, manque ou défaut d'accompagnement dans la genèse et l'évolution du projet	Prise en compte des aspects personnel, scolaire, professionnels... Formation des acteurs
Orientation par l'échec / Echec scolaire	Souvent conséquence des déterminismes sociaux, scolaires, de genre...	Cf élèves en difficulté : souvent recherche d'une solution immédiate la plupart du temps inadaptée	Analyse de la situation avant toute décision
Déterminisme scolaire	Orientation par la réussite, discrimination positive	n'est pas généralisable en tant que telle	principes à intégrer dans la culture SEP et l'accompagnement
Les élèves en difficulté	Quelques dispositifs de soutien / Recours aux parcours d'orientation	Risque de sur-orientation précoce vers les filières professionnelles	Report de l'orientation, / Moins de stress / Analyse de la situation avant toute décision
notation			évaluation
doublement	Orientation universelle : on peut l'obtenir de la maternelle à l'université		

6 – les acteurs, ils sont nombreux et leurs influences contradictoires.

Aspect	Situation actuelle	Eléments de vigilance	Position de l'ANDCIO
Rôle des profs	Avis sur les parcours de formation	Confusion avec le conseil	Former les équipes pédagogiques et les personnels de direction à la guidance
A propos de la carte des formations et des profs		L'acte 3 de la décentralisation ira-t-il jusqu'à accorder la souveraineté aux régions sur les états et le recrutement des pers. ?	
psychologue	titre	Tout ce qui est « psy » est très décrié en France	La psychologie est une composante indispensable de la formation au counselling
Les acteurs de l'orientation	Sont très nombreux	Chacun donne « son » point de vue	Les former et coordonner leur action pour l'ensemble aie du sens pour l'élève
Un siècle d'évolution des services d'orientation	Réactifs, créatifs, innovants	Méconnaissance des décideurs de la partie cachée de l'iceberg	Les CIO ont encore un rôle à jouer y compris dans un contexte de décentralisation
Personnels d'orientation, les COP	Formés dans des CeFCo	Maintenus provisoirement dans leur statut de fonctionnaires d'Etat ; ensuite ? formés au CNFPT ?	Formation dans les mêmes établissements que tous les personnels du MEN, avec modules communs sur la guidance

7 – L'orientation dépend aussi de l'offre de formation

Aspect	Situation actuelle	Eléments de vigilance	Position de l'ANDCIO
Eventail des choix objectif : la carte des formations	Décisions négociées CR / rectorat	Certains CR affichent une préférence pour l'apprentissage (65 % de CAP) plutôt que le LP (80 % de BacPro) / Risque d'adéquationnisme	Hors CAP et apprentissage, lycée unique avec 2nde G, T et P pour reporter le choix précis le plus tard possible
Capacités d'accueil	Déterminées par le rectorat pour le scolaire, par les offres pour l'apprentissage	Réduction dans l'EN, fluctuations annuelles pour l'apprentissage Zapping des élèves en fonction des informations économiques Ruptures des contrats	Favoriser les formations avec mixage des publics, type lycée des métiers, reporter les choix de spécialités fines en fin de cursus

Aspect	Situation actuelle	Eléments de vigilance	Position de l'ANDCIO
Résidence administrative	Les DCIO et COP sont affectés dans un CIO	dégroupement	Statut pour le CIO, il a déjà un numéro RNE
Autorité hiérarchique	Les COP sont sous la double autorité du DCIO et du recteur	Idée avancée : les COP dans les établissements	Pour un service public au service de tous les publics, des COP en effectifs suffisants pour intervenir dans tous les niveaux de la formation initiale (et au delà tout au long de la vie) : établissements publics et privés EN et agriculture (publics, privés, MFR), CFA (ruptures, poursuites d'études...)
Réseau des CIO	Depuis le décret du 7 juillet 1971, un CIO par district scolaire ; Depuis peu regroupements et suppressions	Avant projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique : « Un CIO par département »	Horizontalité des relations partenariales : Un CIO par BEF ou zone d'emploi

www.andcio.org

Le site fait l'objet depuis plusieurs semaines d'un toilettage et d'une restructuration en continu des rubriques existantes, sans « arrêt pour travaux ».

Nous vous recommandons de vous abonner à un flux RSS pour suivre l'actualité du site.

L'espace adhérents vient de s'enrichir d'une nouvelle rubrique :

Veille, pour que demain soit un nouveau jour...

En plus des éléments recueillis lors d'audiences, de contacts directs, de réunions diverses, le CA de l'ANDCIO est attentif à tout ce qui peut influencer sur l'avenir des CIO et des DCIO : rapports, projets, discours, publications...

Ceci constitue un éventail qui va de l'information la plus utile à la représentation la plus erronée.

Compte tenu des enjeux, et du fait que nous ne pouvons organiser qu'une réunion d'échanges par an, nous avons décidé de partager avec nos adhérents, au jour le jour, ces documents de toute nature et origine, mais propres à guider notre réflexion, nos démarches pour l'avenir des CIO et des DCIO.



L'ANDCIO, l'association qui ne dort que d'un oeil



**Association Nationale des Directeurs
de Centre d'Information et d'Orientation**

Pensez à visiter notre site Internet :

<http://www.andcio.org>

BULLETIN D'ADHESION 2012 – 2013

(Ouvert aux collègues faisant fonction de DCIO et anciens DCIO)

ACADEMIE :

NOM : M. Mme Melle ⁽¹⁾

Prénom :

Attention ! Toutes les rubriques sont à renseigner, même en cas de ré-adhésion.

Lieu(x) d'exercice : CIO ETAT COLLECTIVITE – DRONISEP – SAIO – AUTRE (à préciser) ⁽¹⁾: VILLE(S) :

Si vous exercez sur plusieurs CIO ou sites, indiquez-les tous

Adresse (si plusieurs, celle de votre résidence administrative) :

Tél. :

Fax :

Mél du service (CIO – SAIO – DRONISEP - AUTRES) :

Mél DCIO professionnel :

Mél DCIO personnel : *(pour l'envoi de votre carte, du Courrier des adhérents et de votre mot de passe pour accéder à l'espace adhérents de notre site)*

Éventuellement, ancienne affectation (académie - ville) :

Adresse personnelle : *(facultatif)*

Fait à _____, le _____

Signature,

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

Le montant de l'adhésion pour l'année scolaire 2011-2012 est de **45 € pour les DCIO en activité** et de **20 € pour les retraités et autres membres.**

Les DCIO en activité peuvent régler leur cotisation en deux fois.

Dans ce cas il convient d'établir **deux chèques** (23 et 22 €) à l'ordre de l'A.N.D.C.I.O., **datés du jour d'émission**, en précisant au verso du deuxième chèque la date à laquelle il pourra être présenté à l'encaissement.

Bulletin d'adhésion à envoyer sans attendre, directement à la trésorière (adresse ci-dessous), ou au délégué académique (possibilité d'envoi groupé), accompagné de votre cotisation.

Votre carte d'adhérent vous parviendra par courrier électronique (*écrivez lisiblement votre adresse dans la rubrique ci-dessus*).

N.B. La période d'adhésion s'étend du 01.10.2012 au 30.09.2013.

Trésorière : Dominique BOUTEILLE – CIO passerelle du Pertuis 91940 LES ULIS

Tél. 01 69 28 59 81 – Courriel : domibouteille@wanadoo.fr